Réunion du Pôle Sud le 08/10/2019 *:*
Présents : *MM. BROUSTE (Président). – M. BARRIERE – CHAMOULAUD – GAUDET – GUICHARD – JAUBERT – ROUMAGE – SEYNAT – TACHON – VERGNAUD.*
Assistent *: MM. LABERNADIE (CDTIS 64) – JOSSEMIN (47) – MICHEL (Administratif LFNA).*

Tout Dossier qui arrivera directement à la LFNA, sans passer par la CDTIS concernée, sera retourné à cette dernière mais avec un courrier à l'expéditeur pour rappel du bon fonctionnement de la procédure à suivre.

DOSSIERS VALIDES PAR LA CFTIS et TRANSMIS AUX INTERESSES

RAPPEL IMPORTANT : La distance ligne de touche / main courante ou pied de but mobile pour foot A8 et Foot A11 est impérativement de 2m50 sans équipement divers.
En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

PV du n°1 du 26/09/2019 :

ST MARTIN DE SEIGNANX - STADE DE BARRÈRE 1 - NNI 402730101 : Au regard des éléments transmis, la C.F.T.I.S. prononce le classement de l'installation en **Niveau 5 SYE** jusqu'au **29/09/2029.**

DISTRICT DE LA CHARENTE – 16

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA CHARENTE-MARITIME - 17

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
PUILBOREAU – STADE DE LA TOURTILLÈRE – NNI 172910101
Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6.**
- Fournir AOP ou Attestation de capacité.
Elle classe cet équipement en **Niveau 6** jusqu'au **30/06/2029.**

ST GEORGES DE DIDONNE – STADE COLETTE BESSON – NNI 173330101
Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6.**
- Fournir AOP ou Attestation de capacité.
Elle classe cet équipement en **Niveau 6** jusqu'au **30/06/2029.**

MEURSAC – STADE JM DURANDET – NNI 172320101
Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en **niveau 6.**
- Fournir AOP ou Attestation de capacité.
Elle classe cet équipement en **Niveau 6** jusqu'au **30/06/2029.**

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement
ST CHRISTOPHE – STADE ALBERT FOURNAT – NNI 173150101
Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **10/12/2022.**
La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en **niveau 5.**
- Plan des vestiaires joueurs et arbitres
- Fournir le PV de la Commission de Sécurité (si Tribune)
- Fournir AOP ou Attestation de capacité.
Elle classe cet équipement en **Niveau 5** jusqu'au **13/09/2029.**

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ
ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE – GYMNASE MUNICIPAL – NNI 173449901
Reçu AOP – Remerciements.

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES
ST GEORGES D'OLERON – STADE BEACH BOYARDVILLE – NNI 173376601
Reçus la Convention de mise à disposition et le rapport de visite– Remerciements.

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA CORREZE – 19

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement
ROSIERS D'EGLETONS – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 191760101
Cette installation était classée **niveau FOOT A 11** jusqu'au **26/11/2022.**
La commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 5** et des documents transmis :
- AOP
- Rapport de Visite
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **28/09/2029.**

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
STE FEREOLE – STADE LOUIS UMINSKI 1 – NNI 192020101 – **réception de pièces**
Cet équipement n'était pas classé.
La commission prend connaissance de la demande de classement d'éclairage en **niveau E5**
Eclairement moyen horizontal : 166 LUX
Facteur d'uniformité : 0,73
Rapport Emini/Emaxi : 0,55
- Certificat de conformité des installations électriques fourni
- contrat d'engagement d'entretien fourni
Elle classe cet équipement en **niveau E5** jusqu'au **11/09/2021.**

9.2 Confirmations de classement
9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA CREUSE - 23

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA DORDOGNE – 24

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
MONTPON MENESTEROL – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 242940101
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **13/10/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents transmis :
- AOP du 29/10/2019.
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **13/10/2029.**

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement
MENESPLET – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 242640101
Cette installation était classée **niveau 4** jusqu'au **28/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 5** et des documents transmis :
- AOP
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **28/09/2029.**

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
TRELISSAC – STADE FIRMIN DAUDOU 1 – NNI 245570101
Cette installation était classée **niveau E3** jusqu'au **15/11/2019**.
La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau E3.**
Eclairement moyen horizontal : 404 LUX
Facteur d'uniformité : 0,79
Rapport Emini/Emaxi : 0,59
Elle transmet le dossier à la CFTIS.

BRANTOME EN PERIGORD – STADE SYLVAIN DUMAZET 1 – NNI 240640101
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **16/12/2016**.
La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau E5.**
Eclairement moyen horizontal : 202 LUX
Facteur d'uniformité : 0,72
Rapport Emini/Emaxi : 0,59
Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **12/09/2021.** (Date signature classement+24mois)

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA GIRONDE – 33

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
TALENCE – STADE DE SUZON 1 – NNI 335220101
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **21/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents transmis :
- Rapport de visite de PH. BARRIERE (CRTIS)
- AOP, (aucun changement).
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **21/09/2029.**

BEGLES – PLAINE DE JEUX DU HAUT VERDUC 3 – NNI 330390201
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **27/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents transmis :
- Rapport de visite de V. GUICHARD (CRTIS)
- PV de la Commission de Sécutité
- AOP, (aucun changement).
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **27/09/2029.**

LES EGLISOTTES ET CHALAURE – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 331540101
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **28/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents transmis :
- Rapport de visite de V. GUICHARD (CRTIS)
- AOP, (aucun changement).
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **28/09/2029.**

GENISSAC – STADE MUNICIPAL – NNI 331850101
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **30/08/2019.**

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents transmis :
- Rapport de visite de V. GUICHARD (CRTIS)
- AOP, (aucun changement).
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **30/08/2029.**

ST SULPICE ET CAMEYRAC – STADE CHÂTEAU LAMOTHE 1 – NNI 334830101
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **15/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents transmis :
- Rapport de visite de V. GUICHARD (CRTIS)
- AOP, (aucun changement).
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **15/09/2029.**

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement
BEGLES – PLAINE DE JEUX DU HAUT VERDUC 4 – NNI 330390203
Cette installation n'était plus classée.
Construction bloc vestiaires.
La commission prend connaissance de la demande de classement **niveau 5SYE** et des documents fournis :
- Rapport de visite de V. GUICHARD (CRTIS)du 24/09/2019.
- AOP,
- PLANS,
- TEST IN SITU….
Elle transmet le dossier à la CFTIS.

FLOIRAC – STADE LA BURTHE 4 – NNI 331670204
Cette installation était classée **niveau 6 SYE** jusqu'au **01/12/2017.**
Construction bloc vestiaires
La commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 5SYE et des documents transmis :**
- Rapport de visite de V. GUICHARD (CRTIS) du 24/09/2019
- AOP,
Elle transmet le dossier à la CFTIS.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
YVRAC – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 335540101
Dossier la réfection du terrain pour maintien en **niveau 5.**
Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour **les travaux.**

YVRAC – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 335540102
Dossier la réfection du terrain pour maintien en **niveau 5.**
Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour **les travaux.**

4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus

4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ
ST PEY DE CASTETS – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 334600101
Reçu AOP - remerciements.

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS
PV CDTIS 33 du 23/09/2019 confirmé CRTIS

8. AFFAIRES DIVERSES
BEGLES – GYMNASE ARC EN CIEL – NNI 330759901
Reçu Rapport de visite de V. GUICHARD.

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
ARSAC – STADE LA BERGERIE 1 – NNI 330120101
Cette installation était classée **niveau E4** jusqu'au **17/05/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **niveau E4.**
Eclairement moyen horizontal : 253 LUX
Facteur d'uniformité : 0,75
Rapport Emini/Emaxi : 0,60
Elle transmet le dossier à la CFTIS.

CAMBLANES ET MEYNAC – STADE DE LA LANDE – NNI 330850101
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **22/06/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **niveau E5.**
Eclairement moyen horizontal : 178 LUX
Facteur d'uniformité : 0,70
Rapport Emini/Emaxi : 0,51
Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **22/06/2021.**

LORMONT – STADE JULES LADOUMÈGUE N°1 – NNI 332490101
Cette installation était classée **niveau E3** jusqu'au **13/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **niveau E3.**
Eclairement moyen horizontal : 396 LUX
Facteur d'uniformité : 0,73
Rapport Emini/Emaxi : 0,56
Elle transmet le dossier à la CFTIS.

CADAUJAC – STADE HENRI PAZOT 1 – NNI 330800101
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **22/12/2016.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **niveau E5.**
Eclairement moyen horizontal : 221 LUX
Facteur d'uniformité : 0,72
Rapport Emini/Emaxi : 0,52
Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **17/10/2021.**

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DES LANDES – 40

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
YCHOUX – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 403320102
Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **25/10/2018.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 6** et des documents transmis :
- PV de la Commission de Sécurité
- AOP, (aucun changement).
Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **25/10/2028.**

DOAZIT – STADE DU MUS – NNI 400890101
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **24/06/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **24/06/2029.**

DOAZIT – STADE DU MUS 2 – NNI 400890102
Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 6**.
Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **30/06/2029.**

LIPOSTHEY – STADE L'AIRIAL – NNI 401560101
Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **11/05/2018**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 6** et des documents transmis :
- AOP, (aucun changement).
Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **11/05/2028**

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
DOAZIT – STADE DU MUS – NNI 400890101
Dossier concernant la Création vestiaires de **niveau 5.**
Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour **les travaux.**

4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
ST PAUL LES DAX – STADE PLAINE DES SPORTS 2 – NNI 402790102
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **13/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau E5**.
Eclairement moyen horizontal : 190 LUX
Facteur d'uniformité : 0,85
Rapport Emini/Emaxi : 0,66
Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **13/09/2021.**

ST PAUL LES DAX – STADE PLAINE DES SPORTS 3 – NNI 402790103
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **13/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau E5**.
Eclairement moyen horizontal : 194 LUX
Facteur d'uniformité : 0,90
Rapport Emini/Emaxi : 0,80
Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **13/09/2021**

CAPBRETON – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 400650101
Cette installation était classée **Niveau E4** jusqu'au **18/02/2018.**
Changement de lampes en LED
La commission prend connaissance de la demande de classement **niveau E4** et des documents fournis :
- Avis Préalable avec étude d'éclairage
- Certificat d'entretien
Eclairement moyen horizontal : 251 LUX
Facteur d'uniformité : 0,79
Rapport Emini/Emaxi : 0,57
Elle transmet le dossier à la CFTIS.

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DU LOT-ET-GARONNE – 47

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
LA SAUVETAT DU DROPT – STADE INTERCOM. PIERRE PERIE 2 – NNI 472900102
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **17/12/2018.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5** et des documents fournis :
- Rapport de visite de PH. LACOMBE (CRTIS)
- AOP, (aucun changement).

Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **17/12/2028.**

1.2 Confirmations de niveau de classement
LE MAS D'AGENAIS – STADE NORBERT TEYSSIER 1 – NNI 471590101
Cette installation était classée **niveau 5** jusqu'au **20/08/2018.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de **niveau 5** et des documents transmis :
- AOP, Plans. (Sans changement)
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **26/09/2029.**

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
LA SAUVETAT DU DROPT – STADE INTERCOM. PIERRE PERIE 1 – NNI 472900101
Cet équipement était classé **niveau E5** jusqu'au **23/09/2018**.
La commission prend connaissance de la demande de confirmation classement d'éclairage en **niveau E5.**
Eclairement moyen horizontal : 241 LUX
Facteur d'uniformité : 0,72
Rapport Emini/Emaxi : 0,54
Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **30/09/2021.**

9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE
SIÈGE SOCIAL
102 RUE D'ANGOULÊME – 16400 PUYMOYEN
TÉL. 05 45 61 83 90
PÔLE DE GESTION
155 RUE RAYMOND LAVIGNE – 33110 LE BOUSCAT
TÉL. 05 57 81 14 14

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
SEVIGNACQ – STADE MUNICIPAL 1 – NNI 645230101
Cette installation n'était pas classée.
La commission prend connaissance de la demande de classement de **niveau 6** et des documents transmis :
- Rapport de visite
- AOP.
Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **07/10/2029.**

1.2 Confirmations de niveau de classement
LEDEUIX – STADE MUNICIPAL – NNI 643280101
Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **08/09/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de **niveau 6** et des documents transmis :
- AOP, Plans. Sans Changement
Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **08/09/2029.**

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement
POEY DE LESCAR – STADE MUNICIPAL – NNI 644480101
Cette installation était classée **niveau 6** jusqu'au **02/01/2027.**
Mise aux normes des vestiaires
La commission prend connaissance de la demande de changement de classement de **niveau 5** et des documents transmis :
-Rapport de visite
- AOP, Plans.
Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **02/01/2027.**

ORTHEZ – STADE BERGERAU (LYCEE) – NNI 644300301
Cette installation était classée **niveau Foot à 11** jusqu'au **07/07/2025.**
La commission prend connaissance de la demande de changement de classement de **niveau 6 et des documents transmis :**
- Rapport de visite
-Plans.
Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **08/07/2025.**

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
BAYONNE – STADE DIDIER DESCHAMPS 2 – NNI 641020202
Cette installation était classée **FOOT à 11 S** jusqu'au **07/07/2025**.
Création terrain synthétique - Rénovation bloc vestiaires - Mise aux normes Niveau 4
La commission prend connaissance de la demande de classement de **niveau 4SYE** et des documents transmis :
- Rapport de visite de V. GUICHARD (CRTIS)
- AOP, Plans
- Test in situ…
Elle transmet ce dossier à la CFTIS.

BAYONNE – STADE DIDIER DESCHAMPS 3 – NNI 641020203
Cette installation n'existait pas.
Création d'un terrain Synthétique - Contraintes foncières existantes - Rénovation bloc vestiaires - Mise aux normes Niveau 5
La commission prend connaissance de la demande de classement de **niveau 5SYE et des documents fournis :**
- Rapport de visite de V. GUICHARD (CRTIS)
- AOP, Plans.
- Test in situ…
Elle transmet ce dossier à la CFTIS.

2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial
LACQ – STADE MUNICIPAL – NNI 643000101
- Demande d'avis préalable **relamping en LED** pour un **niveau E5** éclairage pour terrain classé **niveau 5** (100 x 63m)
- 4 mâts de 3 projecteurs LUXXEN LPX-1200W-30D – Hauteur sous feu 20m
- Valeurs : 161 LUX ; 0,74 ; 0,53.
Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour un **niveau E5.**

SOUMOULOU – STADE MUNICIPAL – NNI 645260101
- Demande d'avis préalable éclairage **niveau E FOOT A 11** pour terrain classé **niveau 6** (100 x 60m)
- 4 mâts de 2 projecteurs MVP507MB/62 et MVP507WB/60 – Hauteur sous feu 14m
- Valeurs : 124 LUX ; 0,73 ; 0,49.
Au regard des éléments transmis et sous réserve de leur réalisation, la CRTIS donne un **avis favorable** pour un **niveau EFOOT A 11.**

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
OLORON STE MARIE – STADE SAINT PÉE 1 – NNI 644220101
Cette installation était classée **niveau E4** jusqu'au **18/07/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement d'éclairage **niveau E4.**
Eclairement moyen horizontal : 259 LUX
Facteur d'uniformité : 0,76
Rapport Emini/Emaxi : 0,54
Elle transmet le dossier à la CFTIS.

9.3 Changements de niveau de classement
ANGLET – STADE CHOISY – NNI 640240201
Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **22/06/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de changement de classement d'éclairage **niveau E4** et des documents transmis suite à un **Relamping :**
- Certificat d'entretien
- Etude d'éclairage.

Eclairement moyen horizontal : 239 LUX
Facteur d'uniformité : 0,73
Rapport Emini/Emaxi : 0,60
Elle transmet le dossier à la CFTIS.

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DES DEUX-SEVRES – 79

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial
4.6 Puits drainants

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA VIENNE – 86

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux

1.2 Confirmations de niveau de classement
BERUGES – STADE DES COURS (PAUL MULON) – NNI 860240201
Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **30/06/2019.**
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de **niveau 6** et des documents transmis :
- Rapport de visite du 13/06/2019
- AOP du 01/01/1999 pour 300 personnes
Elle classe cet équipement en **niveau 6** jusqu'au **30/06/2029**.

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

DISTRICT DE LA HAUTE-VIENNE – 87

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL
1.1 Classements initiaux
1.2 Confirmations de niveau de classement
MAGNAC BOURG – STADE DU DOCTEUR LOUSTAUD – NNI 870880101
Cette installation était classée **niveau FOOT A 11**.
La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de **niveau 6** et des documents transmis :
- AOP
- Rapport de Visite.
Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **15/10/2029.**

1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHETIQUE
2.1 Classements provisoires
2.2 Classements niveaux 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, foot a11sy, foot a11sye
2.3 Classements niveaux foot a8sy, foot a8sye, foot a5sy, foota5sye
2.4 Tests in-situ de maintien de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE
4.1 Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
4.2 Installations équipées d'un arrosage
4.3 Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
4.4 Mise aux normes vestiaires pour un niveau 5 ou plus
4.5 Éclairage initial

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ - ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC – ATTESTATION DE CAPACITÉ

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE
9.1 Classements initiaux
9.2 Confirmations de classement
9.3 Changements de niveau de classement

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

Gérard BROUSTE,
Président

Anne-Laure GONCALVES,
Secrétaire de séance

Procès-Verbal validé le 30/10/2019 par Le Secrétaire général, Luc RABAT